

Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'instruction primaire, 20 décembre 1878

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (423r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'instruction primaire, 20 décembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49778>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 décembre 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère
Destinataire [Cadoret](#)
Lieu de destination Vervins (Aisne)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin retourne à Cadoret le document qu'il lui avait envoyé la veille à la suite du mauvais accueil qui lui avait été réservé à l'école des filles de Bernoville, après en avoir donné communication à monsieur Lefèvre.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Éducation](#)

Personnes citées [Lefèvre \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Aisonville-et-Bernoville \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

juin 10 x^e 78

Monsieur l'Inspecteur,

Je vous retourne sous ce pli, après l'avoir communiquée à M. Defraine, la partie que nous avions omise en communication dans notre lettre d'hier, indiquant la suite donnée à l'inconvénient accueil que nous avions fait à l'école de filles de Bernoville.

Je vois avec satisfaction la mesure prise par l'administration.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de ma parfaite considération

J. Duvivier